



CONDITIONS DE VENTE

SAFARI BALI ET CROISIÈRES

Nombre de participants:

Safari – Minimum 4 plongeurs, maximum 14 plongeurs. Pour les groupes constitués maximum 60

Croisière – Minimum 8 plongeurs, maximum 12 à 24 plongeurs selon les bateaux.

Safari et croisière - Si le nombre de participants est inférieur au minimum requis, Safari Bali pourra annuler le séjour par mail au minimum 60 jours avant le départ. Nous vous tiendrons informé des inscriptions auparavant.

Chambre individuelle:

Safari – Toute personne inscrite seule devra régler un supplément pour la chambre individuelle. Si il est possible de partager sa chambre avec un autre participant, ce supplément ne sera pas facturé.

Croisière – Toute personne inscrite seule devra régler un supplément pour les nuits d'hôtels. Si il est possible de partager sa chambre avec un autre participant, ce supplément ne sera pas facturé.

Conditions d'annulation:

Identique pour Safari et Croisières

De 0 à 60 jours avant le départ, 100% du tarif du séjour

De 61 à 90 jours avant le départ, 50% du tarif du séjour

De 91 jours et plus, aucun frais

Vols intérieurs non remboursables dès l'inscription.

Conditions d'annulation charter et groupes (8 participants et plus):

Identique pour Safari et Croisières

Acompte 20% à l'inscription, non remboursable.

De 61 à 90 jours avant le départ, 50% du tarif du séjour

De 0 à 60 jours avant le départ, 100% du tarif du séjour

Modification de tarif :

Uniquement en cas de hausse du prix de l'essence en Indonésie et/ou du cours du Euro/Dollars au moment de l'inscription, Safari Bali se réserve le droit de modifier ces tarifs annuels et s'engage à prévenir l'agence au minimum 60 jours avant le départ.

Paiement:

Le règlement intégral du séjour devra se faire au plus tard à 60 jours avant le départ.

Conditions particulières pour la plongée:

Safari Bali se réserve le droit d'interdire la plongée au participant dans les cas suivants: Non présentation du niveau de plongée, non présentation d'un certificat médical de non contre indication de moins d'un an. Egalement dans le cas ou le participant ne respecterait pas les consignes de sécurité lié à la plongée.

Assurances:

Safari Bali s'engage à fournir une assurance responsabilité civile pour ses moniteurs et ses clients. Cette assurance ne couvre en aucun cas les frais liés à un accident terrestre ou de plongée. Nous conseillons vivement que chaque participant soit couvert en cas d'accident et pour les frais d'assistance et de recherche pour les Safaris à Bali. Cette assurance devient obligatoire à présenter pour toutes les croisières.